

05 sep 2008 -12:50

Appartient à [Conseil des ministres du 5 septembre 2008](#)

Régie des bâtiments

Prise en location d'immeubles et d'emplacements de parking

Prise en location d'immeubles et d'emplacements de parking

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a chargé la Régie des bâtiments de prendre en location le rez-de-chaussée de l'immeuble sis place Hocheporte 3 à Liège ainsi que 7 emplacements de parking, pour les besoins du Centre médical d'expertises du SPF Sécurité sociale.

Le Conseil des ministres a également chargé la Régie des bâtiments de prendre en location 20 emplacements de parking à la NV Parking Parkpoort à Louvain pour garer les véhicules privés des membres du personnel de la Police fédérale, employés au Centre d'information et de communication intégrée 100-101 Brabant flamand.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe